

Obtention D'un DESC du Groupe I par Validation des Acquis et de l'Expérience professionnelle

Décret :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025209291&fastPos=2&fastReqId=1094633513&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

Destinataires :

Les médecins exerçant sur le territoire national depuis au moins deux ans (durée de la formation des DESC du groupe I).

Date de dépôt des dossiers :

1^{er} mars de chaque année.

Où envoyer les dossiers :

1 exemplaire à la Faculté de Médecine de Reims
1 exemplaire à la Faculté de Médecine de Nancy

Adresses :

Faculté de Médecine de Reims
Scolarité Médecine Spécialisée
51 rue Cognacq Jay
51095 REIMS Cedex

Faculté de Médecine de Nancy
Service des Spécialités
9 avenue de la Forêt de Haye
BP 184
54505 Vandoeuve les Nancy

Le dossier doit comporter (sous forme d'un dossier relié) :

- Un document précisant le DESC souhaité
- Les connaissances et aptitudes
- Les documents justifiants de l'expérience
- Les documents justifiants du domaine et de la durée de l'activité professionnelle
- Les formations suivies ou dispensées
- Les diplômes obtenus